



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine**

**Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine
1, place Mulot
64000 PAU
Tél : 05 59 27 42 08**

**L'Architecte des Bâtiments de France
à l'attention de Monsieur le Président de
la Communauté de Communes de Lacq-Orthez**

Affaire suivie par : Océane GOUGEON

Agence de Pau
1 Place Mulot
64000 Pau
Tél : 05 59 27 42 08
udap.pyrenees-atlantiques-pau@culture.gouv.fr

Pau, le 19 décembre 2024

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Courrier « Porter à connaissance » dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal	1	Courrier « porter-à-connaissance », dossier de proposition des périmètres délimités des abords et plans transmis dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Dossier de proposition des périmètres délimités des abords de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez	1	
Plans des périmètres de protections actuels AC1	9	
Plans des périmètres délimités des abords proposés	9	